

SANTÉ MENTALE : RENFORCEMENT DE LA FORMATION DES PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTÉ

Claire BEY, cheffe du bureau de la santé et de l'action sociale

Isabelle CLAVAGNIER, infirmière conseillère technique

Sandrine DEVOUCOUX, conseillère technique de service social

Sophie LE BRIS, médecin conseillère technique

Catherine ROGER, psychologue conseillère technique santé mentale

Mercredi 12 novembre 2025

Sommaire

1. Éléments de contexte

2. Modalités de déploiement de la formation

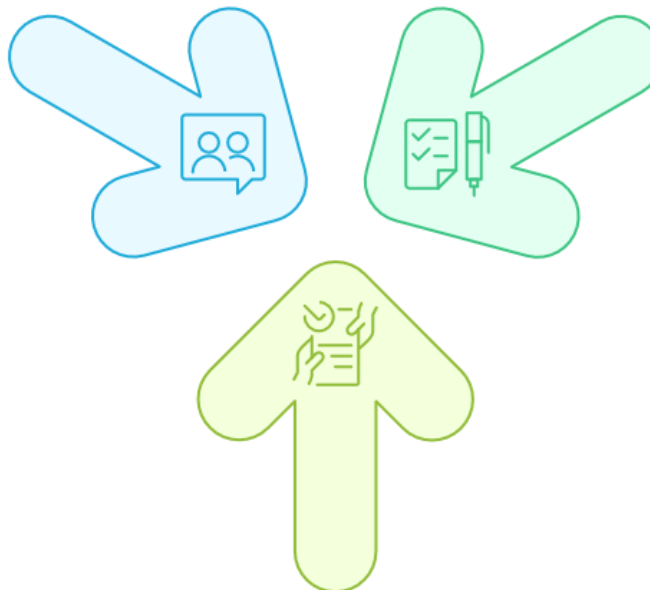
3. Présentation du kit de formation



1. Éléments de contexte

Travail interprofessionnel

Temps commun
de réflexion sur
une thématique
transversale



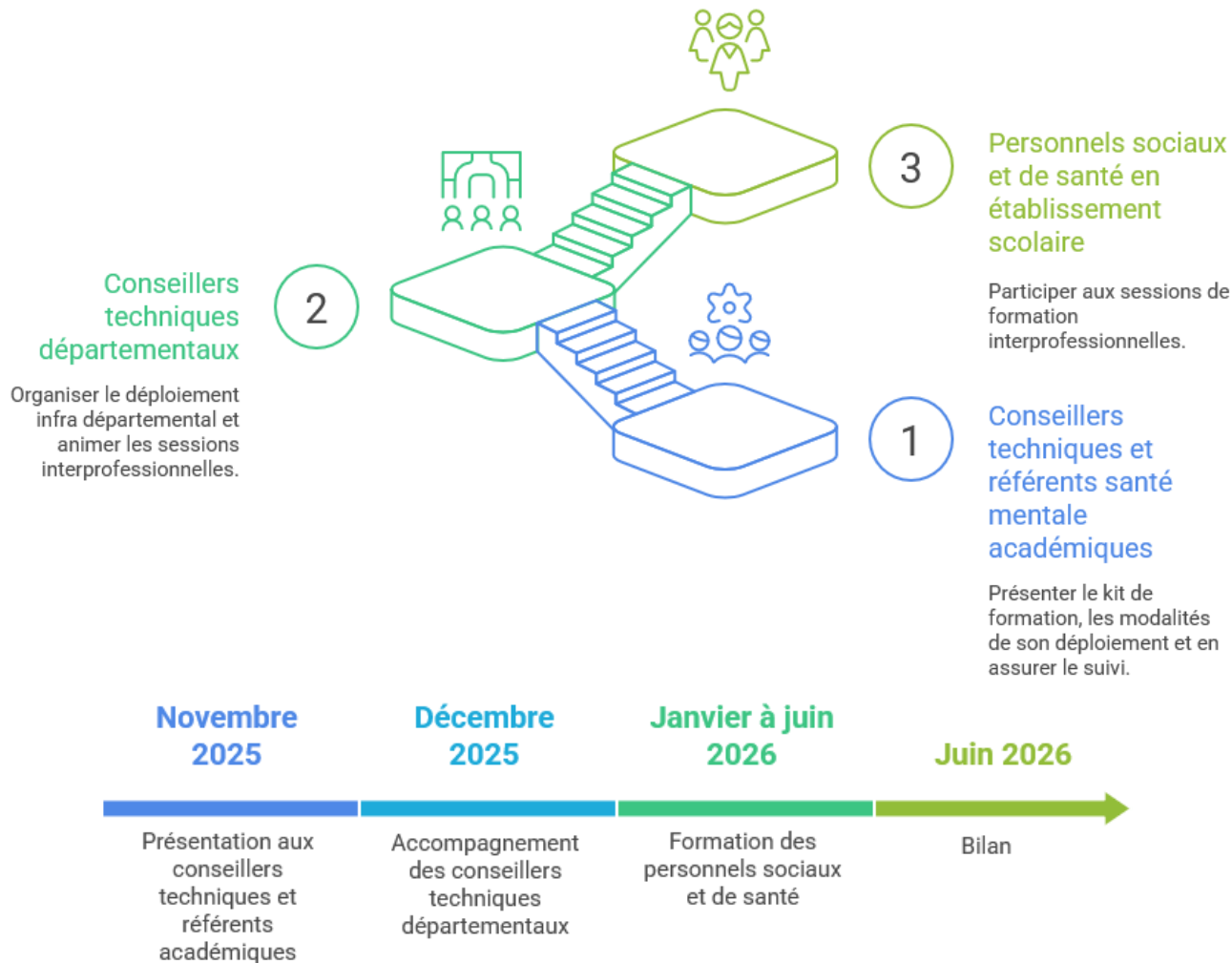
Demande des académies

2023 : PNF
Besoin de formation
à destination des
personnels sociaux
et de santé
2024 : Etude de
besoins

Assises de la santé scolaire

Mesure 10
Expertise des professionnels sociaux
et de santé sur la question de la santé
mentale, chacun selon son champ de
compétence

2. Modalités de déploiement de la formation



3. Présentation du kit de formation

6 capsules vidéos : 4h

3 sessions de formation : 8h

Foire aux questions:

- Questions jusqu'au **12/12**
- Diffusion de la FAQ : **19/12**



Réseau national des personnels sociaux et de santé

Vidéo

Audio



Réseau national des personnels sociaux et de santé



Rôle des personnels sociaux
et de santé dans la politique
de santé mentale

Santé mentale des enfants
et des adolescents
Rappels clés

Données épidémiologiques
relatives à la santé mentale
des enfants et des
adolescents
(Etude ENABEE - Données
de recours aux soins)

Derniers constats issus de
l'Enquête nationale en
collège et en lycée chez les
adolescents sur la santé et
les substances (EnCLASS)

Sensibilisation à la crise
suicidaire à l'adolescence

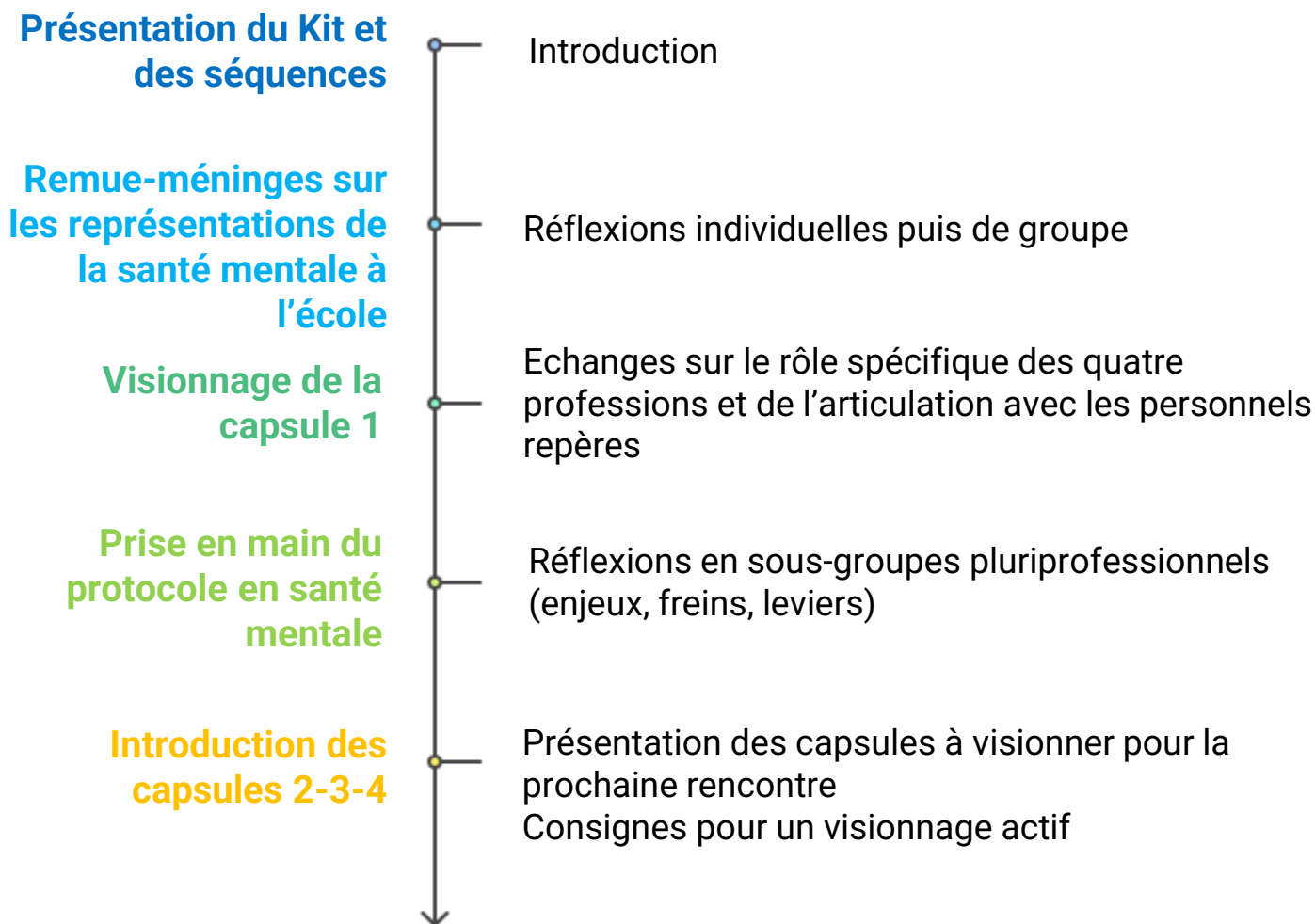
Psychotraumatisme

Séquence 1 : Le cadre institutionnel

2h

Matériel vidéo :

Capsule 1 : *Rôle des personnels ressources dans la politique de santé mentale* - Claire BEY (12 mn)



Séquence 2 : Etat de la santé mentale

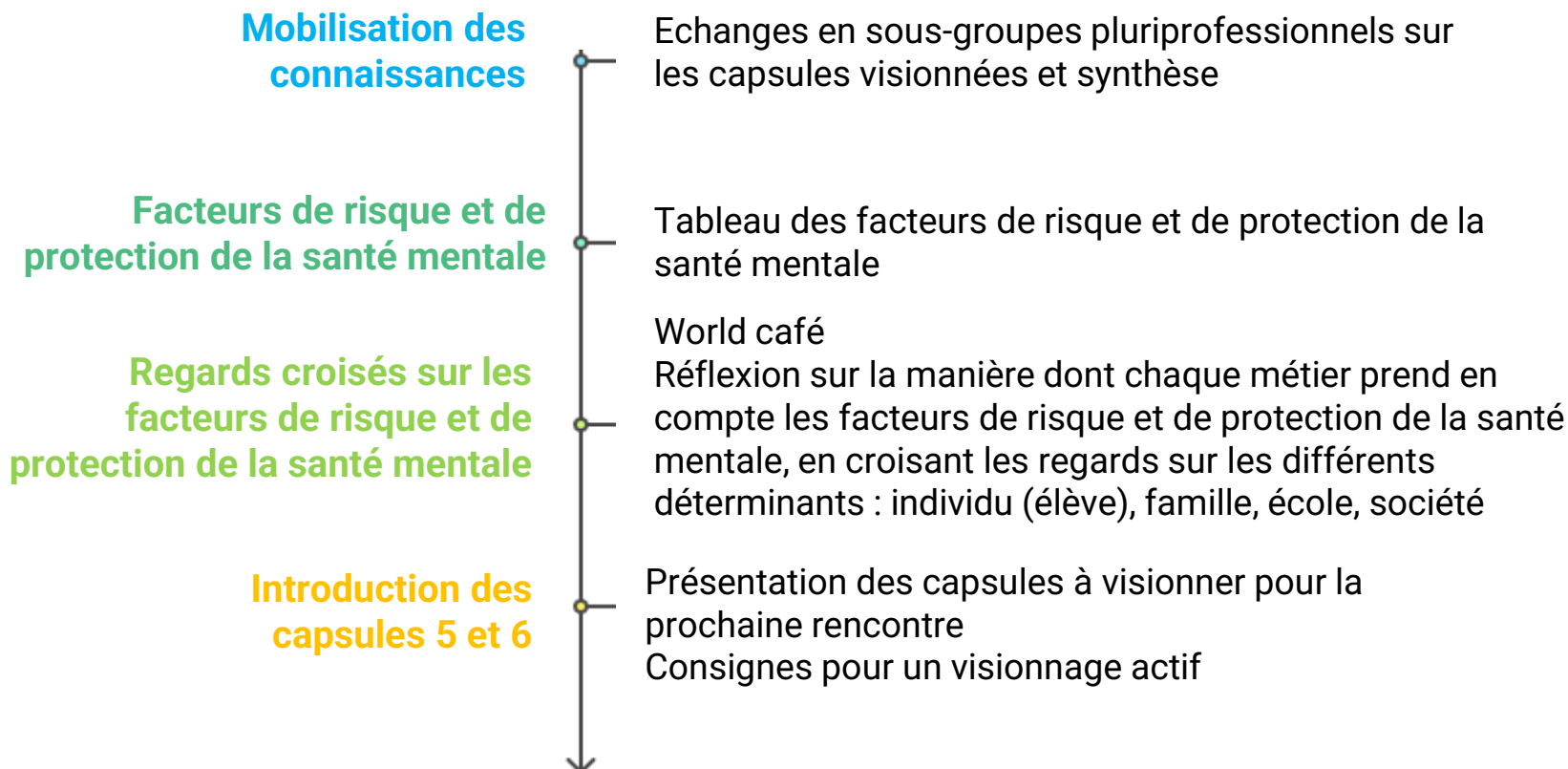
3h

Matériel vidéo :

Capsule 2 : *La santé mentale des enfants et des adolescents* - Nadège LARCHER (55 mn)

Capsule 3 : *La santé mentale des enfants et des adolescents : données épidémiologiques* - Nolwenn REIGNAULT (35 mn)

Capsule 4 : *Que nous disent les collégiens et lycéens de France sur leur santé mentale ? Derniers constats issus de l'enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS)* - Emmanuelle GODEAU (28 mn)



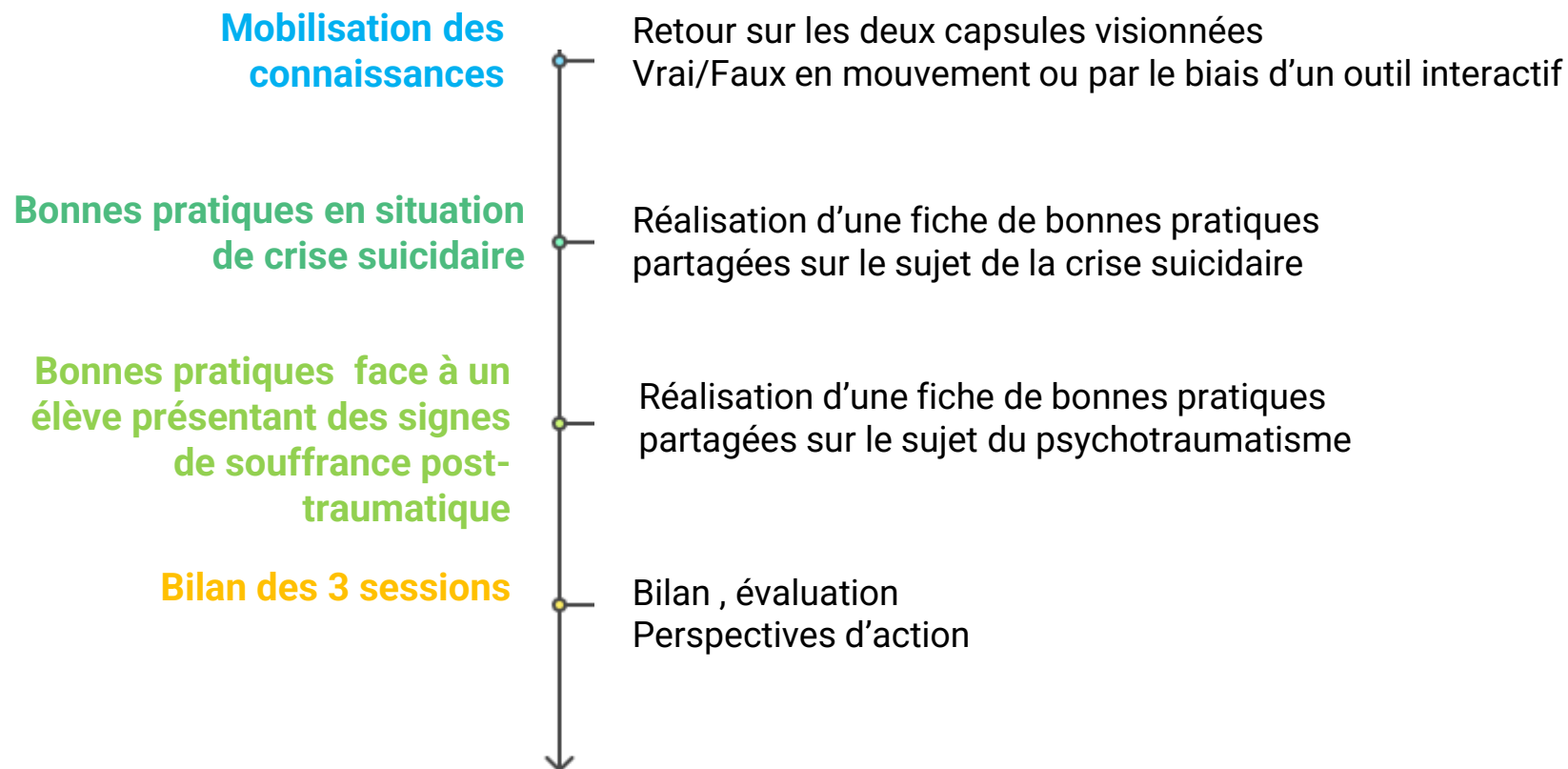
Séquence 3 : focus sur la crise suicidaire et le psychotraumatisme

3h

Matériel vidéo :

Capsule 5 : *Sensibilisation à la crise suicidaire à l'adolescence* - Charles-Edouard NOTREDAME (50 mn)

Capsule 6 : *Le psychotraumatisme* - Thierry BAUBET (63 mn)



Annexe 1 : support de prise de notes _ visionnage des capsules

1. Éléments clés : informations importantes, concepts importants ou points à retenir.

2. Points d'étonnement : Ce qui vous a surpris, interpellé ou remis en question dans le contenu.

3. Interrogations : questions qui vous viennent à l'esprit, points à approfondir ou à clarifier.

La santé mentale dans les écoles et les établissements scolaires Ressources pour les personnels

SENSIBILISER ET PRÉVENIR

Afficher les numéros d'urgence dans les carnets des élèves

Le 31 14 (prévention suicide), le 119 (enfance en danger) et le 30 18 (prévention du harcèlement) doivent figurer dans les agendas ou carnets des élèves et leur inscription doit s'accompagner d'un temps d'explication ou de sensibilisation.

→ Affiche des numéros d'appel nationaux

→ Version à faire figurer dans les carnets de liaisons (format A5)

Renforcer les compétences psychosociales des élèves pour agir sur le climat scolaire et le bien-être des élèves

Le lab formatif CPS a permis de former près de 1 000 formateurs de formateurs, répartis sur toutes les académies. Le lab sera reconduit en 2025-26 (proposer sa candidature à la délégation académique CPS ; il faut avoir une expérience de formateur, mais pas forcément sur les CPS). Des formations sont proposées dans chaque PAF.



MIEUX DÉTECTER ET PRENDRE EN CHARGE

Systématiser les protocoles dédiés à la santé mentale dans toutes les circonscriptions, les collèges et les lycées d'ici fin 2025

Le protocole santé mentale renouvelé se décline désormais pour le premier et le second degré.

→ La notice du protocole santé mentale des élèves « Du repérage à la prise en charge »

→ Le modèle de protocole-cadre 1^{er} degré

→ Le modèle de protocole-cadre 2^d degré

Former à la santé mentale les inspecteurs du premier degré et les personnels de direction

Deux parcours d'autoformation :

→ Élaborer un protocole santé mentale

→ Piloter un établissement promoteur de santé et de bien-être

Former à la santé mentale tous les personnels

Un parcours de sensibilisation à la santé mentale est proposé à l'ensemble des personnels :

→ S'accoutumer à la santé mentale et au bien-être des élèves

Former deux personnels repères en santé mentale*

Dans chaque circonscription pour le premier degré et dans tous les collèges et les lycées d'ici la fin de l'année scolaire 2025-2026 (formation proposée au PAF)

Les formations de ces personnels sont pilotées par les équipes académiques santé mentale (CT médecin, infirmier, service social et un référent psychologue). Les personnels repères sont des personnels pédagogiques ou éducatifs (professeurs, CPE...) et leur candidature est validée par le chef d'établissement/l'IEEN.

* antérieurement dénommés secouristes en santé mentale

Sensibiliser les élèves

Avec une séance « clé en main » pendant l'heure de vie de classe puis à partir de janvier 2026, en 4^e et en seconde, via le module « L'AIDER »

→ Support pédagogique de sensibilisation en collège et lycée

Le module L'AIDER concerne les 4^e et les secondes et sera dispensé en 2026 par les personnels sociaux et de santé de l'EN qui seront préalablement formés.

Renforcer la formation des personnels sociaux et de santé, notamment sur la santé mentale

Un kit de formation santé mentale sera mis à disposition des équipes académiques en novembre afin de déployer les formations localement.